



OXYGÉNOTHÉRAPIE HYPERBARE

Enjeu

L'oxygénothérapie hyperbare est réputée efficace pour traiter les treize états pathologiques mentionnés ci-dessous. Toutefois, certaines cliniques privées prétendent qu'elle peut aussi traiter des maladies comme la sclérose en plaques, la paralysie cérébrale, le cancer, le sida, les maladies cardiaques et les migraines, mais aucune preuve scientifique n'appuie ces prétentions.

- Infections nécrosantes du tissu mou (maladie dévoreuse de chair)
- Ostéomyélite (infection de l'os)
- Syndrome d'irradiation retardé (brûlure par irradiation qui apparaît après la cancérothérapie)
- Greffes cutanées qui cicatrisent mal
- Brûlures thermiques (causées par le feu ou par des sources de chaleur électriques)

Contexte

L'oxygénothérapie hyperbare est un traitement qui a fait ses preuves. En avril 2005, la Undersea and Hyperbaric Medical Society a reconnu l'efficacité de cette thérapie pour traiter les treize états pathologiques suivantes :

- Embolie (bulles d'air ou de gaz dans le sang qui peuvent atteindre le cerveau ou les poumons)
- Empoisonnement au monoxyde de carbone (inhalation de fumée ou de gaz d'échappement)
- Gangrène gazeuse
- Lésion par écrasement, syndrome de loge et autres problèmes traumatiques graves où le débit sanguin est réduit ou interrompu (p. ex., gelure)
- Mal de décompression (aéroemphysème)
- Blessures telles que l'ulcère plantaire diabétique
- Perte sanguine importante (anémie)
- Abscès intracrânien (accumulation de pus dans le cerveau)

Fonctionnement du traitement hyperbare

La thérapie favorise la guérison de ces treize problèmes de santé, car elle envoie une concentration élevée d'oxygène rapidement et en profondeur dans les parties du corps affectées.

On place le patient dans un caisson fermé à l'intérieur duquel on augmente la pression atmosphérique. Lorsque celle-ci atteint le niveau prescrit pour le traitement, on fait respirer de l'oxygène pur au patient pendant une période déterminée. Le patient respire l'oxygène pur par l'intermédiaire d'un masque facial et on lui indique quand prendre des pauses et respirer l'air normal à l'intérieur du caisson. L'air normal contient 21 % d'oxygène.

Certaines chambres hyperbares sont conçues pour une seule personne, alors que d'autres peuvent recevoir deux personnes ou plus. Parfois, un soignant entre dans la chambre avec le patient.

La durée de chaque traitement, le nombre de traitements et la pression utilisée



varient en fonction de l'état du patient. L'oxygénothérapie hyperbare s'effectue habituellement dans à l'hôpital ou dans une clinique privée.

Sécurité des chambres à oxygène hyperbare

La chambre hyperbare est un appareil médical qui doit être approuvé par Santé Canada, dont les experts examinent les particularités techniques pour s'assurer qu'elle est sécuritaire et efficace lorsqu'on l'utilise pour l'un des problèmes de santé précités.

Santé Canada a étudié les données scientifiques relatives à la chambre hyperbare. Celles-ci montrent que la chambre est efficace pour traiter 13 états pathologiques reconnus par la Undersea and Hyperbaric Medical Society. Santé Canada a donc émis des permis autorisant le traitement de ces 13 états en chambre hyperbare, mais n'a accordé aucun permis autorisant l'utilisation de la chambre hyperbare à d'autres fins.

Allégations non corroborées à propos de l'oxygénothérapie hyperbare

Méfiez-vous de quiconque annonce ou offre le traitement hyperbare pour soigner des maladies comme la sclérose en plaques, la paralysie cérébrale, le cancer, le sida, les maladies cardiaques et les migraines. À l'heure actuelle, rien ne démontre l'utilité de ce traitement en l'occurrence.

En clinique privée, le traitement est très onéreux. Le patient qui reçoit le traitement hyperbare pour soigner une maladie non réperatoriée de dépenser beaucoup d'argent pour bien peu d'effet bénéfique, voire aucun. Il se peut par ailleurs, ce qui est encore pire, qu'il retarde ou se prive d'un traitement éprouvé.

Risques

Pour traiter les 13 états pathologiques répertoriés le traitement hyperbare est habituellement sécuritaire, dans la mesure où

- la chambre est installée conformément aux règlements municipaux et provinciaux ;
- l'opérateur et les préposés ont reçu une formation adéquate ;
- un médecin certifié spécialiste de la médecine hyperbare est sur place ou peut être joint facilement et rapidement.

Il y a néanmoins des risques. Avant de consentir au traitement, vous devez tenir compte des facteurs suivants :

- La pression à l'intérieur de la chambre peut endommager l'oreille moyenne et l'oreille interne, les sinus, les poumons et les dents, de l'adulte comme de l'enfant.
- Certaines personnes ressentiront une angoisse claustrophobe à l'intérieur du caisson.
- La thérapie peut affecter les yeux (p. ex., favoriser la myopie ou l'apparition d'une cataracte).

- Étant donné que l'oxygénothérapie hyperbare a une incidence sur la glycémie, les diabétiques doivent faire vérifier leur taux de glycémie avant et après le traitement.
- Une concentration élevée d'oxygène peut causer des problèmes graves chez certains enfants souffrant de cardiopathie congénitale.
- Même si cela est rare, un excès d'oxygène peut parfois causer une crise épileptique ou des problèmes pulmonaires qu'il est possible de prévenir en accordant au patient des pauses durant lesquelles il doit respirer l'air normal plutôt que l'oxygène pur.
- Une concentration élevée d'oxygène sous forte pression peut constituer un risque d'incendie.

Il y a risque d'explosion si la chambre n'a pas été installée correctement ou si le personnel n'a pas reçu une formation adéquate. De plus, il peut être difficile, voire impossible, pour l'opérateur de réagir à une éventuelle urgence médicale pendant que le patient se trouve dans la chambre.

Réduire les risques

Si votre médecin vous conseille ce traitement, Santé Canada vous recommande :

- de vous assurer que votre problème de santé fait partie de la liste des 13 problèmes pour lesquels l'oxygénothérapie hyperbare est réputée efficace (voir la section Pour en savoir plus).



- de répondre avec franchise aux questions du spécialiste en médecine hyperbare. Le médecin a besoin de tout savoir pour déterminer si le traitement vous convient.
- de vous assurer que la chambre hyperbare a été approuvée par Santé Canada. Vous pouvez le faire par Internet, dans la base de données en ligne des appareils médicaux approuvés par Santé Canada.
- Si vous faites affaire avec une clinique privée :
- de vérifier si l'installation et l'utilisation de la chambre hyperbare respectent les normes de sécurité.
- de vous assurer que l'opérateur a reçu une formation adéquate et qu'il pourra intervenir en cas d'urgence médicale durant le traitement. Informez-vous des procédures en cas d'urgence.
- de vous assurer qu'un spécialiste de la médecine hyperbare se trouve sur place ou qu'on peut le joindre facilement et rapidement, au besoin.

Enfin, signalez tout problème lié à l'oxygénothérapie hyperbare en composant le 1-800-267-9675 (sans frais au Canada), la ligne directe de Santé Canada pour les appareils médicaux.

Rôle de Santé Canada

On doit obtenir l'autorisation de Santé Canada avant d'importer ou de vendre une chambre hyperbare au Canada. Le Règlement sur les instruments

médicaux exige que tout appareil médical importé ou vendu au pays soit sécuritaire, efficace et de qualité. L'examen précédant l'autorisation et la surveillance après-vente des effets indésirables permettent de s'en assurer.

Pour en savoir plus

Pour vous renseigner sur les problèmes de santé qui se traitent au moyen de l'oxygénothérapie hyperbare, veuillez consulter le portail <http://www.uhms.org/Indications/indications.htm> de la Undersea & Hyperbaric Medical Society (en anglais seulement).

Pour vérifier le statut professionnel du médecin qui gère un établissement, téléphonez au Collège des médecins et chirurgiens de votre province ou consultez le portail Internet du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, http://crmcc.medical.org/main_f.php.

Pour obtenir des renseignements généraux sur les instruments et appareils médicaux, veuillez vous adresser au :

Gestionnaire, Division de l'évaluation des matériels
Bureau des matériels médicaux,
Santé Canada
Pré Tunney, 0301H1
Ottawa (Ont.) K1A 0K9
Courriel : ded_manager@hc-sc.gc.ca

Liste des instruments médicaux homologués :
www.mdall.ca

Vous pouvez aussi consulter le portail Internet du Instruments médicaux du Santé Canada sur les, http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/md-im/index_f.html

Vous trouverez des articles complémentaires dans le portail Votre santé et vous www.healthcanada.gc.ca/vsv

Vous pouvez aussi composer le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245 (sans frais) pour les malentendants.